Le kit de la reprise :   
textes prêts à l’emploi.

Distributeurs literie  
Reprise 1 pour 1

Distributeurs, vendeurs en ligne, ces éléments de langage sont pour vous !

Si vous disposez de 200 à 1000 m² de surface de vente à emporter pour les produits de la literie, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) prévoit l’obligation de reprendre dans votre magasin, le mobilier usagé de vos clients, à l’identique de ce qu’ils achètent et emportent, à compter du 1er janvier 2022.

Si vous vendez et livrez vos clients, pour un chiffre d’affaires sur ces produits de plus de 100 000 euros HT par an, vous devez également prévoir la reprise à la livraison, à compter du 1er janvier 2022.

Pour répondre à cette obligation, vous devez informer vos clients des conditions de mise en œuvre de cette reprise. Nous vous proposons plusieurs textes courts pour vous y aider. Vous pouvez les reprendre sur vos supports numériques (site, newsletters, réseaux sociaux...) ou imprimés (journaux, flyers, affiches en magasin...).

N’hésitez pas à les adapter à votre situation.

En cas de doute, vous pouvez nous contacter.

**NB :** Si vous n’avez pas correctement informé vos clients, votre responsabilité peut être engagée, en cas de contrôle ou de contestation.

Les textes prêts à l’emploi comprennent :

* Des messages principaux
* Des articles : une brève et un article
* Une FAQ
* Des suggestions de publications pour vos réseaux sociaux

# 1. Les messages principaux

Vous livrez vos clients et vous réalisez plus de 100 000 euros HT de chiffre d’affaires annuel sur ces produits. Voici une proposition de message.

|  |  |
| --- | --- |
| Si le produit livré fait plus de 20 kg, vous devez proposer la reprise 1 pour 1  sur le lieu de livraison | Un livré, un repris sans frais  Nous reprenons sans frais votre ancienne literie (matelas, sommiers, couettes ou oreillers) lors de la livraison d’un produit neuf. Donné ou recyclé, une deuxième vie l’attend. Adressez-vous à un vendeur pour plus d’informations. (ou renseignez-vous dans votre magasin). |
| Si le produit livré fait moins de 20 kg, vous pouvez proposer la reprise 1 pour 1  sur un point de collecte | Un livré, un repris sans frais  Pour l’achat d’une couette, d’un matelas ou d’un sommier de moins de 20 kg, vous pouvez déposer sans frais l’ancien dans un point de collecte. Donné ou recyclé, une deuxième vie l’attend. (Renseignez-vous auprès de notre magasin pour connaître le site le plus proche de chez vous ou lien vers la liste des points de collecte). |

Vous disposez d’une surface de vente à emporter supérieure à 200 m2 : vous devez reprendre les produits usagés identiques de vos clients. Vous avez deux options :

|  |  |
| --- | --- |
| Vous proposez la reprise 1 pour 1  en magasin | Un acheté, un repris sans frais  Nous reprenons sans frais votre ancienne literie (matelas, sommiers, couettes ou oreillers) à l’achat d’un neuf. Donnée ou recyclée, une deuxième vie l’attend. Adressez-vous à un vendeur pour plus d’informations. (ou renseignez-vous dans votre magasin). |
| Vous ne pouvez pas assurer cette reprise 1 pour 1 en magasin. Après vous être assuré de l’existence d’un point de collecte auprès d’Ecomaison, vous pouvez proposer le retour sur ce point à vos clients. | Un acheté, un repris sans frais  Pour l’achat d’une nouvelle literie (matelas, sommiers, couettes ou oreillers), vous pouvez déposer sans frais l’ancienne dans un point de collecte. Donnée ou recyclée, une deuxième vie l’attend. (Renseignez-vous dans votre magasin pour connaître le site le plus proche de chez vous ou lien vers la liste des points de collecte). |

# 2. Articles

## Brève

**La reprise, le début d’une nouvelle vie   
Chez xxx, nous offrons une deuxième vie à vos produits**

### Nous reprenons sans frais votre ancienne literie (matelas, sommiers, couettes et oreillers) en magasin ou à la livraison pour l’achat d’un produit équivalent. Donnée ou recyclée, une deuxième vie l’attend. Renseignez-vous dans votre magasin sur les conditions de reprise.

*Moins de 400 signes*

## Article

**La reprise, le début d’une nouvelle vie   
Chez xxx, nous offrons une deuxième vie à votre literie**

Vous allez acheter une nouvelle literie et vous vous demandez que faire de l’ancienne ? Nous avons maintenant une solution simple et éco-responsable à vous proposer.

### Simple

À l’achat d’un nouveau produit (matelas, sommiers, couettes ou oreillers), vous rapportez l’ancien en magasin ou vous le confiez à votre livreur sans frais. Seule condition : la literie reprise doit être équivalente à celle achetée. En d’autres termes, un sommier 1 place pour un sommier 1 place, une couette 2 places pour une couette 2 places, etc. Pour les matelas, le magasin ou le transporteur vous fournira un sac à matelas pour le protéger et assurer une reprise en toute sécurité. Vous pouvez également les déposer dans un point de collecte.

### Éco-responsable

Ecomaison, l’éco-organisme de la maison agréé par les pouvoirs publics, partenaire de plus de 500 associations solidaires, garantit le recyclage du produit s’il est trop abîmé. Financé par l’éco-participation affichée à côté du prix, son objectif est le ZÉRO déchet. Non seulement vous vous débarrassez de votre matelas fatigué, de votre sommier démodé, de votre couette usée... mais en plus vous protégez l’environnement et soutenez l’emploi local.

*Moins de 1500 signes*

# 3. Propositions de publications

Reprise sans frais ! Simplifiez-vous la vie.

Avec XXX, donnez ou recyclez votre ancien meuble sans frais.

Avec XXX, donnez ou recyclez votre ancienne literie sans frais.

Chez XXX, la reprise c’est maintenant.

# 4. FAQ

**Comment ça marche la reprise de mon ancienne literie ?** Pour tout achat d’une nouvelle literie, nous reprenons sans frais l’ancienne en magasin ou à la livraison. Vous pouvez la rapporter directement en magasin lors de votre achat. Si nous ne disposons pas de l’espace nécessaire pour l’accueillir, nous vous dirigerons vers un point de collecte partenaire. Lors d’une vente en magasin, votre vendeur organise avec vous les modalités de livraison et de reprise. Le livreur reprend votre ancien canapé ou votre ancien fauteuil au lieu de livraison (chez vous ou en point relais). Il vous faut lui signaler avant la conclusion de la vente. Pour les matelas, le magasin ou le transporteur vous fournira un sac à matelas pour le protéger et pour assurer une reprise en toute sécurité. Pour vos couettes et oreillers, vous pouvez les rapporter directement à un point de collecte partenaire.

**Quels sont les produits concernés ?** matelas, sommiers, têtes de lit, cadres de lit, banquettes-lits, convertibles, lits-armoires, couettes et oreillers.

**Y a-t-il une taille maximum pour la reprise ?** Non. Le produit repris doit être équivalent à celui acheté. Un matelas une place pour un matelas une place, un sommier deux places pour un sommier deux places.

**Combien cela coûte ?** La reprise d’un produit usagé équivalent est sans frais dans le cadre de l’achat d’un produit neuf.

**Mon sommier est encore en bon état, comment faire si je souhaite le donner à une association ?** Vous pouvez vous rapprocher de votre magasin pour savoir s’il a mis en place un partenariat avec une association solidaire ou vous rendre sur le site d’Ecomaison pour connaître la structure la plus proche de chez vous.www.ecomaison.com

**Que devient la literie reprise ?** Le produit repris est réemployé ou recyclé grâce à Ecomaison, l’éco-organisme de la maison agréé par les pouvoirs publics. La literie encore en bon état peut être confié à des associations solidaires à proximité. La literie la plus abîmée sont recyclée. Elle sera transformée en matières premières (bois, ferraille, plastique, mousse...) ou servir de combustibles pour l’industrie ou le chauffage.